

—
CADRAN
NANTES AU SERVICE
DES ASSOCIATIONS
—

PROGRAMME DE FORMATION VIE ASSOCIATIVE

À destination des bénévoles nantais
Septembre à décembre 2024
Gratuit

ACCUEIL

INFORMATION

ORIENTATION

CONSEIL

Avec environ 50 formations annuelles organisées par le CADRAN, la Ville de Nantes soutient et accompagne la vie associative.

Bénévoles ou citoyens ayant un projet associatif, ce programme de formation est fait pour vous ! Il vous permettra de gagner en connaissances et compétences sur le sujet associatif.

Pré-inscription en ligne, au plus tard 48h avant la formation sur

metropole.nantes.fr/formations-association



Vous pouvez également consulter le portail régional du Mouvements associatif des Pays de la Loire :

formations-benevolespaysdelaloire.org

PUBLICS CONCERNÉS

Ces formations gratuites, limitées à deux personnes par association, s'adressent aux :

- bénévoles
- porteuses et porteurs de projet
- volontaires en service civique
- salariés : seulement pour les visios.

Ces derniers peuvent se tourner vers les opérateurs de compétences (OPCO) afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue :

quel-est-mon-opco.francecompetences.fr

Calendrier 2^{ème} semestre 2024

SEPTEMBRE

Initiation à la comptabilité associative (2 x 3h)

Jeudi 5 et 12 septembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

RDV conseils comptable et fiscal

Mercredi 18 septembre

(9h15 ou 10h15
ou 11h15 ou 12h15)

👉 Ordre des experts
comptables

Constituer son dossier de subvention

Jeudi 19 septembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

Etablir un budget prévisionnel

Lundi 23 septembre
(12h-12h45)

👉 Direction contrôle
de gestion de la Ville
de Nantes

Financement des associations

Jeudi 26 septembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

OCTOBRE

Fonctionnement d'une association loi 1901

Jeudi 3 octobre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

Rechercher, accueillir et fidéliser ses bénévoles

Mardi 8 octobre
(18h30-21h30)

👉 Benevolt

Assurance et responsabilité juridique des dirigeants

Mardi 15 octobre
(18h-20h)

👉 FAL 44

RDV conseils comptable et fiscal

Mercredi 16 octobre
(9h15 ou 10h15
ou 11h15 ou 12h15)

👉 Ordre des experts
comptables

Visio Sensibilisation à la lutte contre les discriminations dans les asso

Jeudi 17 octobre
(12h-13h)

👉 Direction Egalité
de la Ville de Nantes

NOVEMBRE

Organisation interne d'une association (2 x 2h)

Mercredis 6 et 13 novembre
(17h-19h)

👉 FAL 44

Initiation à la comptabilité associative (2 x 3h)

Mardis 12 et 19 novembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

RDV conseils comptable et fiscal

Mercredi 20 novembre
(9h15 ou 10h15
ou 11h15 ou 12h15)

👉 Ordre des experts
comptables

Diversifier ses ressources par le mécénat (2x2h)

Mercredis 20 et 27 novembre
(16h-18h)

👉 Fondation territoriale 44

Approfondissement à la comptabilité associative

Jeudi 28 novembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

DECEMBRE

Financement des associations

Jeudi 5 décembre
(18h30-21h30)

👉 FAL 44

Etablir un budget prévisionnel

Lundi 9 décembre
(12h-12h45)

👉 Direction contrôle
de gestion de la Ville
de Nantes

RDV conseils comptable et fiscal

Mercredi 11 décembre
(9h15 ou 10h15 ou 11h15
ou 12h15)

👉 Ordre des experts
comptables

Formation sensibilisation à la lutte contre les discriminations dans les asso

Mardi 17 décembre
(18h30-20h30)

👉 Direction Egalité
de la Ville de Nantes

**EN LIGNE
EN PRÉSENTIEL
AU CHOIX**

Les lieux ou les liens de connexion seront communiqués ultérieurement.

Le CADRAN : une équipe qui vous accompagne vers des ressources, des partenaires, des directions municipales et métropolitaines...

Vous accueillir

Par téléphone, sur place,
avec ou sans RDV

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30

Tél. : 02 40 41 50 47
cadrans@mairie-nantes.fr

CADRAN - Ville de Nantes
Nantil Bâtiment C,
2^e étage
5 rue Célestin Freinet
44000 Nantes

Vous accompagner

Avec des rdv conseils
sur-mesure et des outils

- ✓ Programme de formations
(comptabilité, financements,
emploi associatif...)
- ✓ Guide des partenaires
ressources
- ✓ Guide pratique de
l'association (FAL44)
- ✓ Plateforme du bénévolat
de la Ville de Nantes :
<https://benevolat.nantes.fr/>
- ✓ Espace numérique dédié aux
associations...

Les missions du CADRAN (Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises) s'inscrivent en lien avec [la charte d'engagements mutuels](#) qui organise et précise les relations entre la Ville de Nantes et les associations nantaises.

Abonnez-vous à la newsletter de l'engagement associatif à Nantes via ce lien metropole.nantes.fr/newsletters



VILLE DE
Nantes

ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes